

Communiqué de presse

Paris, le 11 juillet 2022.

LA CNCEF ASSURANCE RENOUVELLE SON CONSEIL D'ADMINISTRATION

La CNCEF Assurance vient de renouveler son conseil d'administration. L'association professionnelle agréée par l'ACPR réunit et accompagne tous les professionnels du courtage en assurance, tous métiers et spécialités confondus, dont en priorité, les courtiers de proximité. Elle est présidée par Stéphane FANTUZ.

Créée en septembre 2019, la CNCEF Assurance rassemble la grande famille des courtiers en assurance et de leurs mandataires. L'association professionnelle agréée par l'ACPR, vient de renouveler son conseil d'administration.

Il se compose ainsi:

Président : Stéphane FANTUZ

Secrétaire Général : Eric LAMOURET

• Trésorier : Marc ROSTICHER

Membres:

BARRÉ Philippe, KLING Didier, MOLIN-MABILLE Christelle, PALLIARD Dominique

La CNCEF Assurance a fait de la diversité des métiers du courtage en assurance une force. C'est pourquoi, elle représente et rassemble les professionnels en 7 collèges : IARD / Santé / Prévoyance ; Vie / épargne / Retraite ; Consultant ; Affinitaire ; Comparateur ; Assurance Emprunteur / Crédit ; Grossiste.

L'association professionnelle - avec la CNCEF Crédit - a mis en place, une plateforme www.reformeducourtage.fr qui concentre l'essentiel de la réforme en une page. Notamment les informations essentielles pour les professionnels qui ne seraient pas encore familiarisés avec les obligations à venir. Dont celle d'adhérer à une association professionnelle agréée par l'ACPR avant de présenter leur inscription ou leur prochain renouvellement à l'Orias.

Pour accueillir et accompagner les futurs membres, la CNCEF Assurance dispose par ailleurs d'un véritable savoir-faire grâce à une équipe de 10 salariés permanents expérimentés. Elle répond quotidiennement aux professionnels du courtage en assurance afin de les aider dans leurs différentes démarches.

Contact presse:

Cyrille DARRIGADE - Attaché de presse CNCEF - Tél. 06 20 17 40 41 - cyrille.darrigade@gmail.com

